

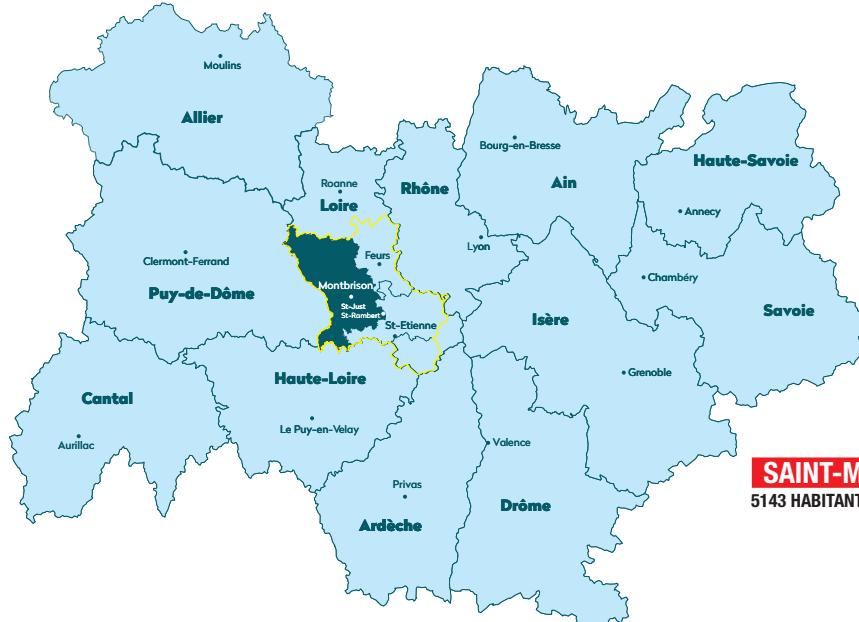


# LABEL 1ERE FLEUR

DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

JUILLET 2024

# **SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, AU COEUR DE LOIRE-FOREZ AGGLOMÉRATION, DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES .**



**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

5143 HABITANTS



Territoire de Loire Forez agglo  
SCOT Sud Loire

**Loire  
Forez**  
Agglo

## **SOMMAIRE**

### **EDITO**

ERIC LARDON, MAIRE DE LA COMMUNE .....

P.3

### **Bienvenue à Saint-Marcellin-en-Forez**

P.4

### **UNE VILLE CONÇUE POUR SES HABITANTS**

P.6

### **UNE VISION D'AVENIR AVEC SES HABITANTS**

P.7

### **PATRIMOINES INDUSTRIEL ET NATUREL AVEC ESPACES BOISÉS**

P.8

### **UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE**

P.9

### **UN DÉVELOPPEMENT TRÈS DURABLE**

P.10

### **DES JARDINS PROTÉGÉS AUX MULTIPLES USAGES**

P.12

### **UNE COMMUNE TRÈS VERTE**

P.13

### **UNE VILLE MOTIVÉE**

P.14

### **UNE COMMUNICATION MULTI CANAUX**

P.15



## OBJECTIF NATURE

La ville de Saint-Marcellin-En-Forez entretient un lien historique et de proximité avec la nature, les paysages et la forêt, symbole de sa singularité d'une petite ville à la campagne.

Avec le conseil municipal, nous portons une attention particulière à la qualité de l'aménagement paysager de la ville et à l'entretien de ses espaces. Il s'agit de proposer à toutes et tous un cadre de vie de qualité en offrant l'accès à des espaces de promenade et de détente tels que l'Etang du Mas ou le sentier botanique et la possibilité de rejoindre le centre-bourg par des cheminements piétons et des voies vertes créés lors d'aménagements, comme la route de Bonson, le boulevard du Couhard... le tout dans une démarche écologique volontariste.

La gestion différenciée des espaces, le zéro phyto, la création de jachères fleuries, le développement de l'utilisation de tondeuses mulching, de désherbeur à vapeur... sont autant d'actions mises en œuvre, au quotidien par les services, pour répondre à ces exigences.

Conscients que le réchauffement climatique est avéré, que l'arbre nous offre un air respirable et

que l'espace paysager nous détend, nous avons planté plus de 1000 arbres et arbustes sur les espaces publics dont 800 dans la forêt de Rachasset en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) et les enfants des écoles marcellinoises.

Aménager en préservant les terres agricoles, les zones naturelles, en laissant entrer la nature dans les écoles, dans les espaces publics et dans le centre-bourg sont des objectifs qui guident nos réflexions.

L'obtention d'une première fleur serait la reconnaissance d'une commune engagée dans la sensibilisation du citoyen à la nature et consciente des enjeux économiques et écologiques.

Cette distinction serait également, pour l'équipe des services techniques et plus particulièrement du service espaces verts de la commune, la marque d'un travail de passionnés.

Bien cordialement,

Éric Lardon,  
Maire

# BIENVENUE A SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**4ème commune de la Communauté d'Agglomération Loire Forez (87 communes), Saint-Marcellin-En-Forez compte 5 143 habitants et s'étend sur 31 km<sup>2</sup>. Elle est située à 20 km de Montbrison, à 24 km de Saint-Etienne et aux portes des Balcons du Forez.**

Le centre bourg est riche de nombreux vestiges comme les remparts encore visibles, l'église marquée par l'architecture romane et gothique, le manoir du Colombier, l'hôtel du XVème, la chapelle Sainte-Catherine et son Pont du Diable classé monument historique depuis 1921.

La commune est le point de départ de l'Aventure du Rail, ancienne voie ferrée reliant Saint-Marcellin-en-

Forez à Estivareilles et qui est désormais aménagée en chemin de randonnée (28 Km).

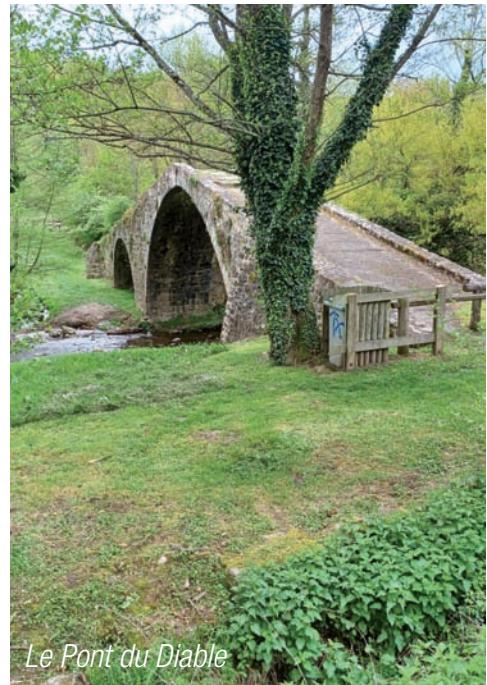
Elle possède également un sentier botanique et offre de nombreuses balades dont certaines balisées (113 km), référencées dans un topo guide et indiquées sur le panneau de départ situé sur le parking de la salle Bernard Rouby.

Un des sentiers balisés conduit à une table d'orientation avec un vaste panorama sur la Plaine du Forez et les Montagnes du Matin.

Elle participe à l'élaboration du GRP6 "Rails et Rambertes" avec Loire Forez Agglomération.



*Parvis de l'église*



*Le Pont du Diable*



*Cour intérieure de la Mairie*



*Les remparts*



*Le Manoir du Colombier*





Saint-Marcellin-en-Forez enregistre une forte croissance tout en préservant un équilibre dans l'occupation de l'espace en conformité avec le PLUi.

## UNE VILLE CONÇUE POUR SES HABITANTS

Le secteur social est bien présent avec un pôle médical, une résidence pour les seniors, un EHPAD et l'association ADMR des Trois Rives (Soins à domicile).

C'est également une commune sportive, culturelle et de loisirs avec plus de 50 associations. Elle offre à ses habitants un large panel d'infrastructures : une médiathèque, une école maternelle, une école primaire, une salle omnisport, un préau sportif, une salle de spectacles, des terrains de sports (BMX, foot, tennis...), un centre de loisirs et de nombreuses salles destinées aux associations...



Pôle Enfance Jeunesse

Un Pôle Enfance Jeunesse a ouvert en 2023 afin d'accueillir 530 élèves. Il regroupe les accueils périscolaires, la cantine et des salles d'activités.

Les bâtiments, entièrement construits en bois local, affichent une excellente performance énergétique grâce à la géothermie. Une serre et un potager ont été installés afin de sensibiliser les enfants au jardinage.

# UNE VISION D'AVENIR AVEC SES HABITANTS



**L'avis des marcellinoises et marcellinois est systématiquement sollicité.**

En effet, à chaque projet d'aménagement, la commune associe les riverains concernés par le biais de **réunions publiques** et **d'enquêtes citoyennes** comme, par exemple, le projet d'aménagement des espaces publics de la rue de la Libération et de la place des Combattants.

En 2023, les habitants ont participé activement à l'étude de revitalisation du centre-bourg dénommée "Marcellin pense à Demain".



# PATRIMOINES INDUSTRIEL ET NATUREL AVEC ESPACES BOISÉS



A Saint Marcellin En Forez, avec une multitude de terrains argileux, de **nombreuses briqueteries** existaient. Elles ont progressivement fermé mais il reste l'entreprise Bouyer-Leroux et tout le patrimoine bâti rappelant cette époque...

Aujourd'hui **deux zones d'activités économiques** sont implantées sur le territoire avec de nombreuses entreprises de différents secteurs (sellerie, agro-alimentaire, bois, imprimerie, logistique...)... La **production de vin** fut florissante jusqu'à l'apparition du phylloxéra qui détruisit le vignoble local ; mais il reste le traditionnel bal des vendanges organisé chaque année par l'Association Saint-Vincent. L'occupation des sols de la commune est marquée par l'importance des **espaces agricoles** avec une dizaine d'agriculteurs et une production de viande ou de lait accompagnée de cultures fourragères auto-consommées.

Saint-Marcellin-En-Forez entretient **un lien fort avec la nature** du fait qu'elle soit propriétaire de deux forêts (Rachasset et Batailloux) en gestion déléguée à l'ONF.

Afin de protéger ce patrimoine contre les risques d'incendies, des aménagements ont été mis en œuvre : pistes, aires de retournement, bâche à réserve d'eau...

Dans le cadre de tous les projets de rénovation, des aménagements sont prévus et privilégient les plantations d'arbres en pleine terre afin de conforter cette identité historique et de créer des îlots de fraîcheur. Un exemple : l'aménagement du boulevard du Couhard avec la plantation de 39 arbres, 200 rosiers et plus de 700 arbustes et vivaces et **un projet : la végétalisation des cours d'écoles**.

**Lancé en 2020, l'objectif de planter 3000 arbres sera atteint en 2026.**

# UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE

Cinq espaces de jeux ont été aménagés sur différents sites.

**L'Etang du Mas** est ouvert à la pêche "no kill" toute l'année (gratuit pour les enfants de moins de 14 ans). L'espace vert qui l'entoure est équipé de bancs et d'aires de jeux pour les enfants.

**Au départ de L'Aventure du Rail**, des bancs, des tables et des jeux pour enfants ont été installés.

**A l'espace Bernard Rouby** : des jeux et du mobilier viennent compléter la salle omnisport, le préau sportif et les terrains de tennis.

**L'espace du Moulin**, situé à proximité des écoles, de la résidence séniors "Le Clos Pommier" et accessible par des chemins piétonniers (passerelles), offre différents jeux. En 2024, il accueillera un pumptrack à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

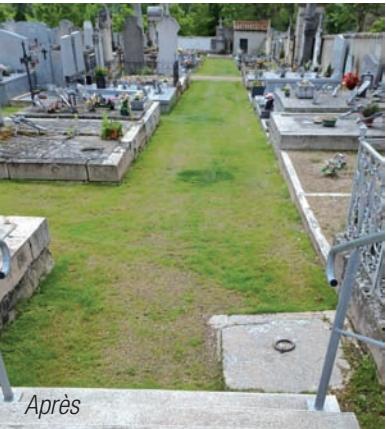
**L'espace de la Marque**, situé à la croisée de chemins de randonnées, est équipé de jeux, de tables, de bancs et d'un terrain de pétanque.



La commune priviliege les **105 commerces de proximité et artisans locaux** ainsi que la **tenue de deux marchés**.

Ces éléments essentiels concourent au dynamisme de Saint-Marcellin-En-Forez.

# UN DÉVELOPPEMENT TRES DURABLE



La mare de l'Hospitalet

**La collectivité s'engage toujours plus pour préserver l'environnement.**

En partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs, la commune a lancé la restauration de ses mares pour le maintien de la faune et notamment du sonneur à ventre jaune (cra-paud).

En 2012, elle a signé la charte “**Zéro pesticide dans nos villes et villages**”. Cette charte constitue un des leviers efficaces pour la maîtrise des risques liés à l’usage des pesticides dans nos espaces publics.

Elle réaménage les espaces publics en faisant appel à **du recyclage** (bancs publics rénovés avec des lames en plastique recyclé, achat d’illuminations d’occasion, réalisation d’une boîte à livres dans une ancienne cabine téléphonique, création de jardinières et de bancs en gabions). Elle est attentive au tri des biodéchets. En collaboration avec Loire Forez-Agglomération, deux espaces de **composteurs partagés supplémentaires** (Pôle Enfance Jeunesse, rue du 8 mai) viennent compléter ceux existants (EHPAD Les Bleuets, lotissement les Vachères).

Chaque année, pour le compostage individuel, des séances d’information gratuites sont proposées.

Depuis plusieurs années **l’équipe des espaces verts applique une gestion différenciée** tant pour la tonte (valorisation de la biodiversité et réduction de nos dépenses énergétiques) que pour l’élagage des arbres (taille légère et douce pour un port semi libre et plus naturel).

Elle s'est équipée d'une serre pour la production de plantes qui serviront à décorer la ville dès l'arrivée du printemps et pour hivernage.

Elle a supprimé de nombreuses balconnières suspendues et privilégie les plantations en pleine terre.



La commune a engagé un important travail d'aménagement de zones "apaisées" et de pistes cyclables pour améliorer la sécurité des modes doux et diminuer les nuisances sonores. Elle invite les usagers à stationner leurs véhicules hors du centre-bourg grâce à une signalisation adaptée. Elle a ainsi obtenu le label "Ville Prudente".

La commune isole ses bâtiments, installe de l'éclairage à LED, investit dans la télégestion et le renouvellement de ses équipements de chauffage.

Elle a mis en place une politique d'économies d'énergie de l'éclairage public en instaurant une extinction entre 23h et 5h, en installant de nouveaux luminaires en LED et en diminuant l'intensité des anciens (100W maximum).

Le Canal du Forez, d'une longueur de 44 km, est alimenté par le fleuve Loire (prise d'eau sur le barrage de Grangent). Il permet l'irrigation des terrains agricoles et l'arrosage des massifs municipaux.



#### Elle a également une politique de gestion de l'eau raisonnée avec :

- l'arrosage en goutte-à-goutte,
- la récupération des eaux de pluies du pôle enfance jeunesse et du préau sportif, par exemple,
- l'utilisation d'eaux brutes (forages, canal du Forez,...),
- le paillage,
- la création de noues et la gestion intégrée sous voirie (boulevard et parking du Couhard, parking d'Outre l'Eau),
- la perméabilisation des revêtements de trottoirs et parkings (résines et dalles),
- la recherches de fuites et le renouvellement des réseaux AEP (rendement de 60 à 89%).



Noue végétalisée



## DES JARDINS PROTÉGÉS AUX MULTIPLES USAGES

Un jardin partagé, propriété de la commune et d'une superficie de près de 6000 m<sup>2</sup>, comporte 36 parcelles de 100 m<sup>2</sup> dont la gestion est confiée à l'ASSEN (Association de Sauvegarde de l'Environnement et de la Nature). Il permet de créer du lien social autour d'une activité de plein air respectueuse de l'environnement (dons de légumes à l'EPHAD "LES BLEUETS", repas des jardiniers avec les résidents et visites des jardins).

Le Pôle Enfance Jeunesse, doté d'un **jardin pédagogique**, propose aux enfants et animateurs du périscolaire en collaboration avec les services techniques de cultiver des plantes à des fins pédagogiques (aire de loisirs récréative avec serre).

Un poulailler devrait être aménagé pour compléter la démarche de développement durable de cet équipement



Jardin partagé



En 2023,  
la commune a  
lancé une nouvelle  
campagne de  
sensibilisation contre  
les **déjections  
canines** avec  
l'installation de  
nouveaux panneaux.





## UNE COMMUNE TRÈS VERTE



Saint-Marcellin-En-Forez organise chaque année un **concours des maisons fleuries** avec les communes voisines, afin de récompenser les efforts et de motiver les marcellinois(es) qui fleurissent et embellissent la commune.

Dans le cadre de l'**opération “pieds de murs fleuris”**, la distribution d'un sachet de mélange de plantes vivaces à semer dès le mois de septembre est proposée aux Marcelinois qui se seront inscrits au préalable.

En 2024, la commune s'est inscrite à l'**exposition “Flore et Sens”** qui est implantée à Saint-Just-Saint-Rambert. Cette participation valorise le travail des agents des espaces verts et fait connaître leur savoir-faire.

Chaque année, en mai, l'association Saint-Marcellin Patrimoine Vivant organise en partenariat avec l'ASSEN et le soutien logistique de la mairie un **troc / don de plantes et graines**.

De juin à septembre, les dimanches matin, l'ASSEN organise “Les Puces Marcellinoises” avec le soutien logistique de la commune. Ce **vide grenier** s'inscrit dans une logique de développement durable et social. Avec les recettes, deux emplois verts sont recrutés pour entretenir les circuits balisés.

En 2019 et 2021, avec “ASSE Cœur-vert” et le Conseil Départemental, une **importante opération de plantation** de 1300 végétaux avec la participation de plus de 180 Marcelinois (adultes et enfants) a été organisée dans le bois de Rachasset.

# UNE VILLE MOTIVÉE

**La labellisation “Villes et villages fleuris” viendra reconnaître notre profond engagement vers une ville plus verte. Elle sera le symbole d'une envie partagée, celle d'offrir une commune agréable et attractive, où “il fait bon vivre”.**

La valorisation du savoir-faire des jardiniers de la ville et l'engagement des différents services confortent la démarche.

La mise en place de cette politique nécessite une interaction entre les différents services municipaux : “espaces verts” (4 agents), “bâtiments” (2 agents) et voirie (5 agents) ou encore le pôle enfance jeunesse. Pour être comprise et relayée au mieux, l'implication des associations locales, du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ou encore du Conseil des Aînés est primordiale.

Les encouragements et les remarques formulés dans le cadre de la campagne “fleurir la Loire” nous ont permis de progresser et d'améliorer notre fleurissement et la qualité de nos aménagements.



*Plantation en présence des enfants*



*Tunnel de stockage et de production des Services Techniques*



*Désherbage à la vapeur*



# UNE COMMUNICATION MULTI CANAUX

En complément du **site internet**, des **panneaux d'affichages**, des **panneaux digitaux**, de la **newsletter mensuelle "KiKanKoi"** et du **bulletin municipal trimestriel**, la municipalité s'est dotée de l'**application illiwap** afin de renforcer la diffusion des informations auprès de ses habitants.

Opération Graines de "Pieds de mur"  
Bulletin à retourner en Mairie avant le 27 avril 2024.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite avoir un sachet de mélanges de graines vivaces fleuries pour "pieds de murs".  
Le sachet sera à retirer, à partir du 21 juin 2024, en mairie avec une notice explicative pour semer et entretenir.  
Votre adresse est nécessaire pour identifier votre propriété afin que les semis ne soient pas considérés comme des mauvaises herbes et qu'elles se développent dans de bonnes conditions.

Fait à Saint Marcellin en Forez, le \_\_\_\_\_

• **SAMEDI 22 JUIN 2024**  
Espace Bernard Rouby, de 19h30 à 23h30  
Buvette et petite restauration

# Fête de la Musique

AU PROGRAMME

**CŒUR À CORPS** (19h30) La Chorale Cœur à Corps de Saint-Marcellin-en-Forez ouvrira la soirée et les festivités.

**LA MAIN FÖLK** (20h00) 5 quatuors passionnés de musique et un univers musical passé dont la chanson française d'hier et d'aujourd'hui - Best, Gainsbourg, La Mano Negra, Tryo, Zaz, Bigflo & Oli, Goffin Roseau. Le groupe vous invite au voyage mêlé et suave des compositions originales et contagieuses de la chanson française !

**KIES** (21h15) Un groupe à découvrir, au travers de ses reprises et compositions Pop/Rock.

**DKP** (22h00) DKP vous fait redécouvrir des chansons que vous avez adorées ! Un mélange énergique electro-rock de reprises de U2, Mylène Farmer, Supertramp, Daft Punk, et autres groupes internationaux et locaux.

Saint-Marcellin en-Forez

# Croqu'Nature

2<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DE SEPTEMBRE

## MARCHE GOURMANDE & SOLIDAIRE

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

DÉPARTS ESPACE BERNARD ROUBY.

- DEUX PARCOURS ACCESSIBLES À TOUS.
- 4 RAVITAILLEMENTS GOURMANDS / 2 QUIZZ

(Prévoir votre verre et un stylo)

Saint-Marcellin en-Forez

BULLETIN MUNICIPAL  
**Saint-Marcellin en-Forez**



Les journées du Patrimoine

Dossier

Objectif : Label village fleuri !

NUMERO 28 • JANVIER 2024

www.saintmarcellinenforez.com

Que va-t-il se passer dans notre commune ?

## Le Ki-Kan-Koi

JUIN 2024 • numéro 91

**AVIS INFO**  
Le Ki-Kan-Koi sera disponible en format papier à l'accueil de la Mairie.  
Il sera diffusé sur l'application illiwap (application à télécharger sur votre smartphone), ainsi que sur le site internet de la Mairie : [www.saintmarcellinenforez.com](http://www.saintmarcellinenforez.com)

**Informations Municipales**

**URBANISME : UDAP**  
Permanence en mairie  
Mercredi 21 juin 2024 de 10h00 à 12h00  
L'UDAP (Urbanisme et Développement des Potentiels) de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez sera donc permanente tout au long de l'année sur la commune pour assurer les admissions et délivrance des autorisations de constructions et la localisation des futurs projets dans la zone « Bâtiments de France ». Les administrés et les entreprises pourront venir discuter avec le maire ou un conseiller technique de leur demande ainsi que ceux des 13 communes participantes. Entrée libre et gratuite.

**ELECTIONS EUROPÉENNES**  
Dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00  
Sur le parking de l'Espace Bernard Rouby. Possibilité de voter par correspondance et carte d'électeur à presenter au bureau de vote.

**MÉDIATHÈQUE**  
Judi 13 juin 2024 à 10h00  
Dans ses locaux. Animation pour les 1 à 3 ans : "Un magasin de jouets à la française" à la découverte de nouvelles matières et textures. A travers de petits exercices, les enfants pourront toucher, sentir et se familiariser avec ces matériaux. Ainsi que la découverte de la nature présente à l'intérieur du sac. Sur inscription au préalable à la médiathèque 04 77 52 89 29

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU TERRITOIRE**  
Jeudi 20 juin 2024, à partir de 16h00  
A l'Espace 1, le 46

**COMMÉMORATION DU 18 JUIN**  
Mardi 18 juin 2024 à 18h00. Place des Combattants

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Jeudi 20 juin 2024 à 20h30. Salle du Colisée

**MUTUELLE "MA COMMUNE, MA SANTÉ"**  
Permanence : Jeudi 20 juin 2024 de 14h00 à 17h00.  
Les adhérents peuvent directement se connecter avec l'accès de la machine pour une prise de rendez-vous : 04 77 36 10 90

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Samedi 22 juin 2024 de 19h30 à 23h00  
Sur le parking de la salle Bernard Rouby  
C'est l'heure de la grande fête de la musique ! DKP regardez son bus en défilant jusqu'à l'entrée de l'UDAP regardez, tous les habitants qui souhaitent être aidés dans leurs démarches pour pouvoir faire leur demande de permis de construire, faire leur demande de permis de démolition, déposer leur déclaration de travaux, etc... toutes personnes sont les bienvenues !

**BUREAU DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE LA LIBRAIRIE ITINÉRANTE**  
Mercredi 26 juin 2024 de 10h30 à 12h00  
Sur le parking de la salle Bernard Rouby  
C'est l'heure de la grande fête de la musique ! DKP regardez son bus en défilant jusqu'à l'entrée de l'UDAP regardez, tous les habitants qui souhaitent être aidés dans leurs démarches pour pouvoir faire leur demande de permis de construire, faire leur demande de permis de démolition, déposer leur déclaration de travaux, etc... toutes personnes sont les bienvenues !

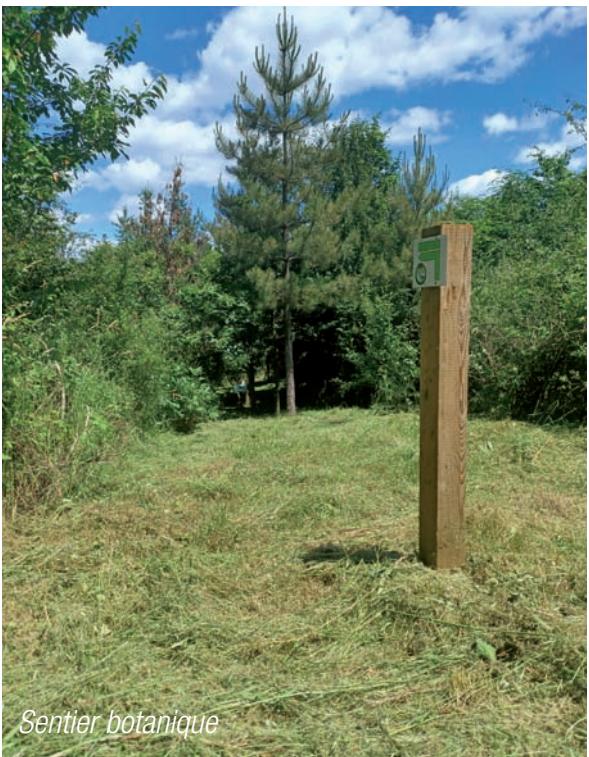
SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE    SANS INSCRIPTION    SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



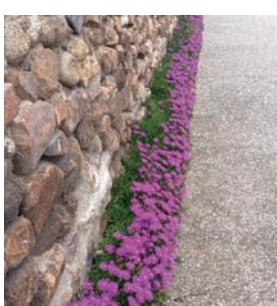
Disponible dans l'App Store    Disponible sur Google Play    Disponible avec AppGallery



Sentier botanique



Voie verte



Piste BMX

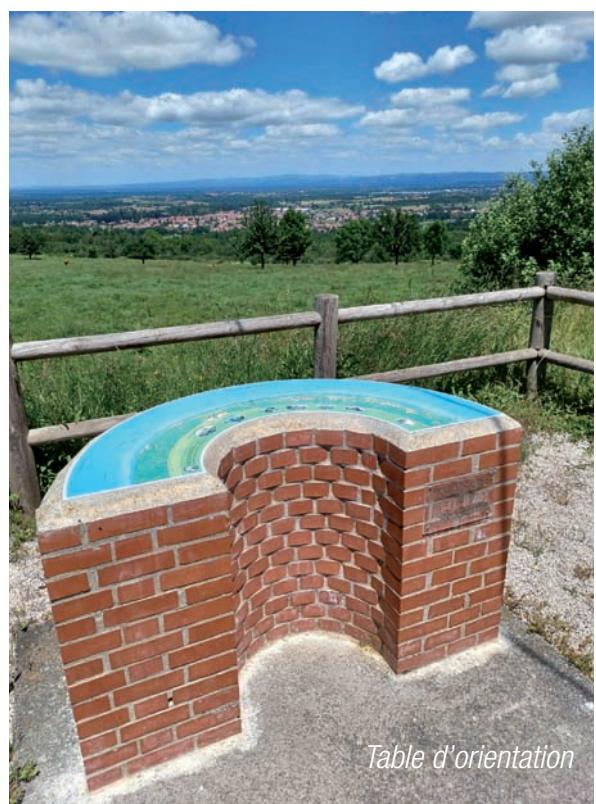


Table d'orientation



Saint-Marcellin  
en-Forêt